

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

DÉCRET N°2024- 1565 /PRES portant  
nomination d'un Premier Ministre

LE PRÉSIDENT DU FASO,  
CHEF DE L'ÉTAT,

Visa CF N° 1278  
du 07/12/2024  
*J. Miombiang*

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 et son modificatif du 25 mai 2024 ;

DÉCRÈTE

Article 1 : Monsieur Rimalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO est nommé  
Premier Ministre.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 07 decembre 2024

  
Capitaine ISIDORE TRAORE